

EXPLOITATION EXISTANTE
PROJET DE CONSTRUCTION
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Madame, Monsieur,

Cette fiche de renseignement a pour objet l'information des instructeurs de la demande de permis de construire. Elle doit être remplie soigneusement et restera annexée au dossier de permis de construire déposé en mairie. Elle a pour objet d'aider le demandeur à démontrer que la construction envisagée est strictement liée et nécessaire à une exploitation agricole existante.

Dans le cas où l'espace prédéterminé serait insuffisant, vous pouvez joindre en annexe autant de feuilles sur papier libre que nécessaire.

Un guide d'emploi est joint, vous voudrez bien vous y reporter pour toutes précisions

1.-DEMANDEUR		
Nom, Prénom, raison sociale	Téléphone :	
Adresse	Mail :	
Situation de famille :	Age :	Nombre d'enfants :
Profession		
	Etes-vous ouvrier agricole ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
	Depuis quelle date :	
	Employeur actuel :	
	Adresse :	
Autre profession	Profession du conjoint	

2.-L'EXPLOITATION AGRICOLE					
Statut de l'exploitation					
Raison sociale		<input type="checkbox"/> Propriétaire exploitant		<input type="checkbox"/> Ouvrier agricole	
		<input type="checkbox"/> Fermier -Métayer		<input type="checkbox"/> Propriétaire non exploitant	
N° PACAGE :			N° CVI :		
Nom du (des) chefs(s) d'exploitation :			Nom des associés :		
Exercez vous une activité agricole ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non				à titre : <input type="checkbox"/> exclusif ou principal	
				<input type="checkbox"/> secondaire	
Depuis quelle date :				<input type="checkbox"/> cotisant solidarité	
N°MSA :					
Main d'œuvre			Matériel		
Personnel présent sur l'exploitation	Année n-2	Année n-1	Nature	Nombre	Puissance
Permanent			Tracteurs		
Saisonnier			Machines à récolter		
Durée moyenne des contrats saisonniers :			Autres		

Mode d'exploitation	Surface (ha)		Structure foncière de l'exploitation
	Totale	Cultivée	
Faire valoir direct (exploitant propriétaire)			<input type="checkbox"/> seul tenant <input type="checkbox"/> groupée <input type="checkbox"/> morcelée
Fermage –Métayage (dont bénéficie l'exploitant)			

Aides structurelles		Date	Observations (avancement dans la procédure)
Dotation Jeune Agriculteur	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		
Plan d'Amélioration Matériel	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		
CTE - CAD	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		

Répartition des cultures		Cheptel	
Nature	Surface		Volume de production annuelle
• Vignes AOC		• Bovins viande	
• Vignes (autres)		• Bovins lait	
• Vignes (VDN)		• Brebis viande	
• Terres		• Brebis lait	
• Maraîchères		• Chèvres	
• Tunnels, serres (froids)		• Volailles	
• Tunnels serres (chaude)		• Juments poulinières	
• Plein champ		• Lapins	
• Pépinières		• Porcs Naisseurs	
• Céréales		• Porcs Engraisseurs	
• Vergers		• Gibier	
• Prairies		• Autres (préciser)	
• Parcours			
• Autres (précisez)			

Constructions existantes affectées à l'exploitation agricole (à remplir obligatoirement)				
Fonction (habitation, cave, hangar, bâtiment spécialisé, gîte, serres, location...)	Superficie	Référence et surface de la parcelle d'implantation	Propriétaire de la construction	Année de la construction ou date permis de construire

Documents à joindre à votre demande

1. Attestation d'affiliation délivrée par MSA
2. Extrait Kbis (le cas échéant)
3. Relevé parcellaire d'exploitation
4. Plan de localisation des principaux îlots de cultures .(vous pourrez vous servir du document demandé au 5^{ème} de cette liste)
5. Plan spécifique avec l'implantation précise du bâtiment faisant l'objet de la demande, ainsi que l'implantation précise de tous les autres bâtiments existants avec toutes les indications utiles sur la nature exacte de ces bâtiments et leur affectation (logement, hangar, etc..)

Viticulteur : déclaration de récolte

Déclaration PAC

Nombre total de document joints à la présente demande

Observations éventuelles

Engagement du demandeur

Je soussigné auteur de la présente demande , certifie exacts les renseignements qui y sont contenus et accepte que l'administration puisse prendre connaissance des informations disponibles sur mon exploitation.

Date et signature mention LU ET APPROUVE

Guide pour remplir la fiche de renseignement préalables à la construction agricole

PREAMBULE

Les zones agricoles (A) sont des zones non urbanisables qu'il convient de protéger. Seules les constructions liées et nécessaires à une exploitation agricole peuvent y être admises.

Pour connaître le zonage et le règlement qui s'appliquent à la parcelle qui devra recevoir la construction, vous pouvez consulter à la mairie de la commune où se situe votre projet le document d'urbanisme (P.O.S., P.L.U. ou carte communale). Si ce document n'existe, ce sont les dispositions plus générales du Règlement National d'Urbanisme qui s'appliquent.

Les renseignements demandés sont placés sous trois rubriques destinées respectivement :

- à préciser la réalité de l'exploitation agricole et sa consistance,
- à présenter le projet de cette exploitation, justifiant la demande de permis de construire,
- à démontrer que les constructions sont liées et nécessaires à cette exploitation.

1.- DEMANDEUR

Il s'agit de fournir de manière synthétique quelques éléments clés du dossier de permis de construire.

2. L'EXPLOITATION AGRICOLE

Une exploitation agricole est une unité économique qui produit des biens agricoles, qui atteint une certaine dimension (en superficie, en nombre d'animaux, en volume de production, etc.), qui est gérée de façon indépendante et qui respecte l'obligation réglementaire de verser une cotisation à l'AMEXA. Dans le cas où elle serait le résultat de la réunion de deux ou plusieurs exploitations préexistantes (GAEC, EARL, SCEA, GFA ou autres sociétés), le terme exploitation s'applique à la totalité.

Au niveau des statuts

- **Un Agriculteur à Titre Exclusif** est celui qui consacre tout son temps de travail et dégage tous ses revenus de son activité agricole.
- **Un Agriculteur à Titre Principal** est celui qui consacre au moins 50% de son temps de travail et dégage au moins 50% de ses revenus de l'activité agricole.
- **Un Agriculteur à Titre Secondaire** est celui qui consacre moins de 50% de son temps de travail et (ou) dégage moins de 50% de ses revenus de l'activité agricole.
Les deux premiers relèvent du régime de protection sociale des professions non salariées agricoles.

Lorsque l'exploitation n'atteint pas une certaine taille la Mutualité Sociale Agricole (MSA) délivre une attestation d'affiliation à titre de **cotisant de solidarité**, l'exploitation est considérée comme non constituée. Dans ce cas où l'exploitant n'exercerait pas à titre principal il ne relève pas de l'AMEXA.

« **Statut de l'exploitation agricole** », il s'agit notamment des : Exploitation individuelle (personne physique), EARL, GAEC, SCEA, SARL, GFA, Indivision, Société de fait, etc., l'attestation d'affiliation à la Mutualité Sociale Agricole et pour les sociétés de K BIS précisent le statut, ces pièces sont à joindre à la fiche (voir liste des pièces annexées).

Les rubriques « **répartition des cultures** » et « **cheptel** » de l'exploitation ont pour objet de vous permettre de préciser le type d'exploitation que vous gérez. L'indication générale est complétée par des données chiffrées telles que la superficie, le volume de production annuel.

La rubrique « **formation initiale** » et continue de l'exploitant (et des associés) » permet de fournir des éléments susceptibles d'étayer la présentation des objectifs de l'exploitation.

La rubrique « **mode d'exploitation** » reprend sous une forme synthétique, les renseignements qui figurent sur le relevé parcellaire de l'exploitation.

La rubrique « **constructions existantes affectées à l'exploitation agricole** » permet de préciser quels sont les bâtiments de toute nature dont l'exploitation agricole dispose, soit au titre de propriété de l'exploitant, soit comme

locataire ou tout autre mode, (si les cases prédéfinies sont insuffisantes, joindre une annexe).

La rubrique « **aides structurelles publiques au bénéfice de l'exploitation agricole** » vous permet de préciser si l'exploitation a élaboré un projet au titre des politiques publiques agricoles, telles que CTE, DJA, PAM, CTE, CAD, etc.

3. LE PROJET AGRICOLE

Il s'agit d'exposer le projet dont la réalisation est conditionnée par l'obtention d'un permis de construire. Le plus souvent, ce projet est en relation avec les évolutions envisagées par l'exploitation agricole pour répondre aux mutations de tout ordre auxquelles elle est soumise, il comporte différents moyens à mettre en œuvre pour adapter l'exploitation agricole à de nouvelles conditions.

4. JUSTIFICATION DU LIEN AVEC L'EXPLOITATION AGRICOLE

Les motifs de la demande de permis de construire émanent logiquement du projet détaillé ci-dessus. Cependant, pour l'implantation des constructions, il est impératif de démontrer que celle-ci est dictée par des considérations de service ou de sécurité. En règle générale les bâtiments à construire doivent former un ensemble cohérent avec les bâtiments existants. Pour les logements il est nécessaire de justifier la nécessité d'une présence rapprochée et permanente.

Le plan de situation de la parcelle d'implantation par rapport au siège d'exploitation et par rapport aux parcelles cultivées (pièce n°5) et, le cas échéant, le plan spécifique avec l'implantation précise du bâtiment faisant l'objet de la demande, ainsi que l'implantation précise de tous les autres bâtiments existants affectés à l'exploitation agricole (pièce n°6) constituent, le plus souvent, un moyen commode pour compléter les arguments écrits.

5. DOCUMENTS A JOINDRE A VOTRE DEMANDE

Cette liste a pour objet de vous permettre de vérifier que vous avez fourni les documents justificatifs. La ligne 8, "autre", vous permet de mentionner le titre d'un document que vous souhaitez joindre, en sus des documents listés. Il est vivement recommandé d'indiquer le nombre total de pièces jointes.